

Aînées pour la protection du climat Suisse



Communiqué de presse conjoint des Aînées pour la protection du climat Suisse et de Greenpeace Suisse

Audience publique concernant la requête sur le climat à la Cour européenne des droits de l'homme

A partir du 29 mars 2023, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg tiendra une audience publique sur la requête formée par les Aînées pour la protection du climat et quatre requérantes individuelles. Leur équipe d'avocats·es vient de transmettre ses dernières écritures sur les faits, la recevabilité et le fond à la Grande Chambre de la CEDH. Les Aînées pour la protection du climat demandent à la Cour d'ordonner à la Suisse de faire de toute urgence plus d'efforts dans la lutte contre le changement climatique.

En novembre 2020, les Aînées pour la protection du climat Suisse et quatre requérantes individuelles ont déposé une requête contre la Suisse à la CEDH parce que le gouvernement fédéral n'en fait pas assez pour prévenir la catastrophe du changement climatique. Le changement climatique aggrave dangereusement les vagues de chaleur qui menacent les droits à la santé et à la vie des femmes âgées. A la CEDH, le cas « Verein KlimaSeniorinnen Schweiz et autres c. Suisse » (no. 53600/20) [a été considéré comme prioritaire et transmis à la Grande Chambre](#). Ce jugement aura une large portée, non seulement en Europe, mais sur toute la planète, car il créera un précédent judiciaire concernant les obligations des Etats à l'égard des droits humains dans le contexte du changement climatique. Il est prévu que l'audience publique devant la Grande Chambre de la CEDH commence le 29 mars 2023 (voir ci-dessous).

L'augmentation des températures et de l'intensité des vagues de chaleur dues au changement climatique augmente la mortalité et constitue de sérieux risques pour la santé, en particulier pour les femmes âgées. En Europe, de toutes les menaces climatiques, la mortalité liée à la chaleur est de loin la principale cause de décès des personnes de plus de 65 ans. En Suisse, de 1991 à 2018, 30% des décès liés à la chaleur durant l'été peuvent être attribués au changement climatique. Il est convenu que l'augmentation de la température de l'atmosphère planétaire devrait être limitée à moins de 1.5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Plus le réchauffement est élevé, plus les risques pour la vie et le bien-être sont insupportables. L'augmentation des températures provoque une augmentation exponentielle de la mortalité.

La stratégie climatique de la Suisse est pourtant bien loin de ce qu'elle devrait être. Son engagement à réduire d'ici 2030 ses émissions endogènes à 34% sous le niveau des émissions de 1990 n'est clairement pas approprié pour respecter la limite de 1.5°C. Il est en outre bien moins ambitieux que l'engagement de 55% pris par l'Union européenne, de 70%

par le Danemark, de 60% par la Finlande avec la neutralité carbone en 2035, et de 65% par l'Allemagne.

Compte tenu de l'urgence d'agir pour réduire les risques, les Aînées pour la protection du climat demandent à la CEDH d'ordonner à la Suisse d'adopter immédiatement des mesures législatives et administratives pour faire sa part afin de limiter l'augmentation de la température de l'atmosphère planétaire à 1.5°C et de fixer des objectifs concrets de réduction des émissions (voir [les Requêtes à la CEDH](#)), de prévenir et de réduire les émissions qui ont lieu à l'étranger et qui sont attribuables à la Suisse, particulièrement celles liées à la consommation et aux flux financiers.

[Ecritures sur les faits, la recevabilité et le fond](#)

Photographies disponibles dans la [médiathèque de Greenpeace](#)

Contacts

Français

- Anne Mahrer, Co-Présidente des Aînées pour la protection du climat, 079 249 72 17, anne.mahrer@bluewin.ch
- Raphaël Mahaim, Avocat au Barreau, 079 769 70 33, rmahaim@r-associes.ch

Allemand

- Rosmarie Wydler-Wälti, Co-Präsidentin des Vereins KlimaSeniorinnen, 061 302 96 35, rosmariewydler@sunrise.ch
- Cordelia Bähr, Rechtsanwältin der KlimaSeniorinnen, 078 801 70 34, baehr@ettwein.ch
- Martin Looser, Rechtsanwalt der KlimaSeniorinnen, 079 481 76 88, looser@ettlersuter.ch
- Georg Klingler, Projektkoordinator und Klimaexperte Greenpeace Schweiz, 079 785 07 38, georg.klingler@greenpeace.org

Italien

- Norma Bargetzi, Anziane per la protezione del clima, 079 352 98 89, normaba@bluewin.ch

Anglais

- Pia Hollenstein, member of the board of Senior Women for Climate Protection Switzerland: mail@piahollenstein.ch, +41 79 740 04 50
- Richard Harvey, lawyer, Greenpeace International Legal Unit: richard.harvey@greenpeace.org, +44 75 98 13 50 42